



Un ex peut il ecrire un cahier sur vie privé de son ex

Par **mag03**, le **17/01/2013** à **14:31**

bonjour,
je souhaite savoir si mon ex conjoint a le droit de tenir un cahier sur ma vie privé familial en interrogeant la plus jeune de l'un de nos 2 enfants que nous avons eu ensemble et qui a 6 ans . **merci**

Par **Tisuisse**, le **17/01/2013** à **17:34**

Bonjour,

Vous parlez de votre ex, vous étiez donc mariés ? Si oui, il est votre ex-conjoint. Si non, il n'a jamais été votre conjoint et vous, vous n'étiez pas sa conjointe, il était votre compagnon, c'est tout.

N'importe qui peut écrire n'importe quoi pour n'importe quel épisode de la vie de chacun, diffuser cet écrit est d'un autre domaine.